

# CONCOURS HORLAIT DAPSENS

16 octobre 2020 - Dès 10:00



Plusieurs prix d'au moins 1 875,00 €  
pour un montant global de 7 500,00 €

## Programme

30 minutes de musique au choix des participants (minimum 2 œuvres d'époques différentes), comprenant au moins, un mouvement d'une œuvre belge.

## Conditions de participation

Le concours est ouvert à tout ensemble de musique de chambre et tout instrument enseigné au Conservatoire royal de Bruxelles, y sera admis.

1 - Être Belge ;

2 - Être inscrit au Conservatoire royal de Bruxelles pour l'année académique 2020-2021 et être titulaire au moins du diplôme de Bachelier obtenu audit établissement ou ne plus y être inscrit mais, dans ce cas, y avoir obtenu le diplôme de master en musique, à l'issue de l'année académique 2018-2019.

Chaque groupe comprendra au moins 3 participants

au moins un participant remplira les conditions fixées ci-dessus et maximum 3 répliques pourront ne pas les remplir.

Seuls le(s) concurrent(s) remplissant les conditions de participation sera (seront) retenu(s) pour l'attribution des différents prix. Au moins l'un de ceux-ci ne pourra avoir été lauréat d'un précédent concours "Horlait Dapsens".

Le bulletin d'inscription est envoyé sur simple demande à : [roland.meschain@hotmail.be](mailto:roland.meschain@hotmail.be).

Il peut également être retiré au secrétariat étudiants du Conservatoire Royal de Bruxelles, auprès de Jérôme François. Les candidatures doivent y parvenir au plus tard le vendredi 2 octobre 2020.